

## COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

du jeudi 18 septembre 2014

Absents excusés : Sandrine CANNARD, Karelle MICHEL, Bernard PRELY

Le conseil municipal s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, le jeudi 18 septembre 2014, à 20 H 30, sous la présidence de Monsieur Jean-Michel LONGIN, Maire.

Le conseil municipal approuve à l'unanimité le compte rendu de la réunion du 24 juillet 2014.

Bilan de la rentrée scolaire :

- Effectif de 83 élèves pour le moment mais en septembre 2015, 15 élèves de CM2 partent à Cuiseaux. Seront-ils remplacés ?
- Garderie périscolaire : effectif stable au-delà de 16 h 30, identique à celui de la dernière année scolaire.
- Cantine scolaire : 60 rationnaires environ

Bilan des travaux en cours dans les différentes commissions :

- Mme Solange FERRIER pour la commission des bâtiments présente différents devis pour des travaux à intervenir en fonction des budgets 2014 et 2015
  - Réfection du toit de l'école maternelle :
    - DURAND Franck 25 244.04 € ttc
    - MANSIAT Alain 23 523.66 € ttc
  - Démoussage du toit sur l'école maternelle :
    - MANSIAT Alain 1 080.00 € ttc
  - Réfection partielle de la couverture sur hall d'entrée de la salle polyvalente avec renforcement de charpente
    - DURAND Franck 4 726.75 € ttc
  - Alarme école maternelle
    - GRAVALLON 5 090.57 € ttc
  - Détecteurs de fumée dans logements communaux
    - GRAVALLON 644.16 € ttc
  - Sonnettes école primaire et appartement
    - GRAVALLON 473.40 € ttc
  - Chauffage salle d'évolution
    - GRAVALLON 1 971.79 € ttc
  - Façades à l'arrière de la boucherie
    - VOISIN Samuel 13 372.80 € ttc

- Chapelle du Bois Chevret
  - JOLY Jean-Christophe 3 043.87 € ttc
- Salle polyvalente : étanchéité sur la scène
  - devis demandé à SECOBAT
- Toit de l'église sans le clocher
  - MANSIAT 80 928.94 € ttc avec tuiles plates
  - MANSIAT 57 168.94 € ttc avec tuiles de rives à rabat.
- M. Dominique CHAMBON pour la commission voirie énonce les derniers travaux effectués :
  - Point à temps : 10 tonnes de goudron
  - Réunion pour le diagnostic de l'assainissement, le 2 octobre prochain
  - Travaux sur le bief au lieudit les Golards : ils ont été faits par les services techniques et l'entreprise GOUX & BERTHELET.

#### Columbarium :

- Il reste une case dans la première colonne du columbarium dont le prix est inférieur à celui qui est pratiqué actuellement dans la partie « extension du columbarium » ; le conseil municipal décide de fixer le prix de vente de cette case au même tarif que ce qui se pratique actuellement.
- Pour l'année 2015, il faut prévoir une extension car il ne reste que 4 cases à vendre.

#### D.E.T.R. dotation d'équipement des territoires ruraux – année 2014, 2<sup>ème</sup> programmation :

- Suite à la visite du nouveau sous-préfet de Louhans, le conseil municipal est informé qu'il est possible de présenter un dossier de demande de subvention au titre de la DETR ; le conseil municipal décide de présenter un dossier pour la réfection du toit de l'école maternelle et du préau adjacent et espère obtenir une subvention de l'ordre de 5 000.00 €.

#### Subvention exceptionnelle à la Lyre varennoise

- Le conseil municipal décide d'accorder une subvention exceptionnelle à la Lyre varennoise d'un montant de 253.00 € correspondant à 23 repas à 11.00 € qui ont été servis aux artistes le jour de la fête patronale.

#### Arrêtés du maire à prendre

- Les compétences de la communauté de communes en matière de politique du logement-habitat et en matière de voirie impliquent le transfert automatique des pouvoirs de police de ces compétences au président de la communauté de communes. Le maire s'oppose au transfert automatique des pouvoirs de police liés à la compétence politique du logement-habitat et à la compétence voirie.

#### Nouvelles délibérations à prendre suite aux élections municipales :

- Attribution d'une indemnité de conseil et d'une indemnité de confection des documents budgétaires au receveur municipal pour assurer des prestations de conseil et d'assistance en matière budgétaire, économique, financière et comptable définies à l'article 1 de l'arrêté du 16 décembre 1983.
- Délibération pour percevoir la redevance d'occupation du domaine public par les ouvrages de distribution de gaz.

#### Projet d'enfouissement éclairage public – quartier le Bois Chevret

- Le conseil municipal accepte de participer à hauteur de 1 200.00 euros dans le projet de travaux pour enfouissement des réseaux « quartier Bois Chevret, antenne Sud », pour enfouissement du réseau éclairage public.

Questions diverses :

- Exposition à la bibliothèque en corrélation avec les portes ouvertes de l'entreprise «Laiterie de Bresse »
- Club sportif varennois : prise en charge par la commune de l'achat de nouvelles cages de but pour un montant de 1 643.71 € ttc.
- Commission de sécurité pour le centre bourg pour améliorer les conditions de sécurité dans la zone 50 : Jean-Michel LONGIN, Dominique CHAMBON, Frédéric CANNARD, Thérèse MAZUE, Olivier JAME, François GUIGUE, Jean-Luc MAGNIN.
- Installation d'une kinésithérapeute, Madame TOSONE, au 5, place Paul Guimet.

Varenes Saint Sauveur, le 17/10/2014.

Le Maire,  
Jean-Michel LONGIN